

200. M. Alfonso Martínez a rendu hommage au Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires pour les populations autochtones. Se référant au renouvellement des membres du conseil d'administration à la fin de l'année, il a dit que la tradition de faire siéger un membre du Groupe de travail à ce conseil devrait être maintenue.

201. La représentante du Conseil oecuménique des Eglises a appelé l'attention sur le fait que son organisation continuait de fournir un appui financier aux peuples autochtones au moyen de subventions en espèces, qui étaient prélevées sur le Fonds spécial de lutte contre le racisme du Conseil oecuménique des Eglises et sur les fonds versés pour le programme par des églises membres et d'autres donateurs.

202. La représentante du Centre de documentation, de recherche et d'information des populations indigènes (DOCIP) a décrit le rôle joué par son organisation dans la collecte de fonds pour les peuples autochtones. Elle a déploré que certaines délégations autochtones n'aient pu assister au début de la session du Groupe de travail faute d'avoir reçu leurs billets d'avion à temps.

Autres questions

203. M. Desai, Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et au développement durable, a pris la parole à la onzième session du Groupe de travail et a parlé du rôle et du mandat de ses services en ce qui concernait, en particulier, les peuples autochtones.

204. Il a souligné l'importance de la contribution que les peuples autochtones avaient apportée à la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992. Il a remercié ces peuples de leur bonne volonté et de leur coopération pendant les travaux préparatoires et pendant la Conférence elle-même. Il a insisté sur le fait que la Conférence de Rio s'était efforcée de reconsidérer le développement de manière à le rendre plus susceptible de satisfaire les besoins des peuples. Ainsi, cette conférence ne s'était pas occupée seulement des relations entre développement et environnement, mais elle s'était aussi préoccupée, dans une grande mesure, des gens, et s'était efforcée de concilier le souci de la bonne gestion des ressources et le souci du bien-être des gens. Le Secrétaire général adjoint a souligné qu'à cet égard, les peuples autochtones avaient toujours servi de modèles pour ce qui était de la manière de concilier ces deux soucis, et que la Déclaration de Rio tenait compte de ce fait en reconnaissant le rôle des peuples autochtones dans de nombreux articles.

205. M. Desai a fait observer que l'une des réussites de la Conférence de Rio avait été de faire participer au débat sur l'environnement et le développement de nombreux groupes comme les organisations non gouvernementales, les organisations de peuples autochtones et les groupes de spécialistes et de scientifiques. Il a expliqué que ses services assuraient, en autres fonctions, le secrétariat de la Commission sur le développement durable, récemment créée, dont la tâche première était d'assurer le passage de l'élaboration des politiques à l'application des politiques et de faire en sorte que les gouvernements concrétisent dans les faits les engagements pris à Rio. Dans le